

# Hiro'a

JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
CULTURELLES

*\_ DOSSIER :*

## *Une rentrée sur les chapeaux de roues*

- \_ LA CULTURE BOUGE :* VERUA FÊTE SES CINQ ANS AU GRAND THÉÂTRE  
HEIVA I TAHITI 2017 : LA TRANSMISSION A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE  
UNE HOUSSE DE RAME SUR-MESURE
- \_ L'ŒUVRE DU MOIS :* TAHITI IA RURU-TU NOA : SON COSTUME VÉGÉTAL RACONTE  
LA RICHESSE DE LA TERRE
- \_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :* UN GRAND OUI POUR TAPUTAPUÂTEA

AOÛT 2017

NUMÉRO 119

MENSUEL GRATUIT



# « il ne s'agit pas d'une muséification »

6

HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

*Ancienne directrice de l'architecture et du patrimoine, Wanda Diebolt a œuvré à la réussite de la candidature de Taputapuātea au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle est intervenue en tant que membre du comité national des biens français du patrimoine mondial, l'instance qui valide les projets de candidature qui sont ensuite portés par la France auprès de l'Unesco.*

**Quelle a été votre contribution au succès du dossier de Taputapuātea à l'Unesco ?**

J'ai été désignée comme experte pour aller sur le site et voir s'il y avait un potentiel suffisant ainsi que les capacités humaines et la volonté pour qu'il puisse cheminer et être ensuite porté par la France comme candidat auprès de l'Unesco. J'ai donc fait un premier séjour à Raiatea en 2014 et j'en ai rendu compte devant le comité national, qui est coprésidé par le ministère de la Culture et le ministère de l'Environnement. Ce qu'il fallait vérifier, surtout, c'est si le site correspondait bien aux critères de l'Unesco qui déterminent la valeur universelle exceptionnelle.

**Est-ce que vous vous souvenez de vos premières impressions quand vous avez découvert le site ?**

Oui, j'ai été tout de suite frappée par le caractère esthétique et par la très grande beauté de ce site. Ce qui m'a frappée, également, c'est le côté encore très préservé de cette partie de l'île, ce qui est un critère important du point de vue de l'Unesco. J'ai très vite ressenti la force de l'attachement des Polynésiens à ce site et j'ai aussi constaté à quel point la culture polynésienne était encore et plus que jamais vivante.



Wanda Diebolt à Paris

**Vous êtes plutôt spécialiste de l'architecture et du patrimoine européens. Comment avez-vous procédé pour travailler sur ce site polynésien ?**

Effectivement, je me suis beaucoup occupée d'archéologie et de patrimoine dans ma carrière, mais toujours sous l'angle de la culture occidentale. Évidemment, je m'étais documentée du mieux possible avant de partir, mais surtout, j'ai eu sur place des gens remarquables qui m'ont renseignée : les membres du service de la Culture et du Patrimoine pour l'aspect scientifique, mais aussi les anciens et certaines personnes qui sont impliquées dans le dossier - je pense particulièrement à Jean Mere-, qui m'ont expliqué les choses de façon très affective et presque sensuelle. J'ai eu vraiment tout ce qu'il fallait pour essayer d'appréhender ce que ce site révélait de la culture de la Polynésie française.

**Vous parlez de l'attachement de la population au site, mais il y a eu quand même quelques réticences... Comment ça s'est passé avec les habitants de Raiatea ?**

Comme toujours, les gens ont besoin d'explications et s'ils n'ont qu'un seul son de cloche, ils croient ce qui leur est dit. C'était important d'expliquer ce qu'est une démarche d'inscription au patrimoine mondial, d'expliquer aux gens que ça n'est en aucune façon quelque chose qui fige la vie et qui empêche de pratiquer les activités traditionnelles comme l'agriculture et la pêche, elles sont au contraire vivement encouragées. Il ne s'agit absolument pas d'une muséification.

**Quels ont été les principaux arguments mis en avant pour justifier l'inscription de Taputapuātea ?**

Il ne s'agit pas de dire simplement que c'est magnifique ou que c'est intéressant,



Wanda Diebolt aux côtés du Président et des membres du gouvernement de la Polynésie française.

© Présidence

7

HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

il faut le démontrer de façon très précise et en suivant une grille établie par l'Unesco. Pour prouver la valeur universelle exceptionnelle du site, nous avons retenu trois critères. On a par exemple choisi le critère 4, qui dit que le site candidat offre des exemples éminents d'architecture humaine. On a pu démontrer dans le dossier que les *marae* sont, en quelque sorte, les cathédrales de la civilisation occidentale et qu'ils méritent donc cette reconnaissance universelle, surtout celui de Taputapuātea, parce que c'est le premier d'entre tous, si je puis dire.

**C'est un travail effectué sur plusieurs années. Quelle est la principale difficulté rencontrée ?**

C'est un travail collectif, un travail d'équipe, donc la base, c'était d'arriver à avoir vraiment une conjonction des volontés autour de ce but et ça a été le cas. Là, je trouve que l'Unesco a joué son rôle de rassembleur des énergies et des volontés.

**Vous étiez à Cracovie auprès de la délégation polynésienne pour assister au vote. Comment ça s'est passé ?**

On était serein, parce que l'avis de l'Icomos\* qui prépare la décision du comité du patrimoine mondial avait été excellent, mais tant que ça n'est pas fait, rien n'est assuré, donc nous étions tous dans un grand état d'attente et de stress. Mais après, la joie et l'émotion ont été vraiment immenses. C'est une belle victoire. Sans gaspiller les grands mots, c'est un moment historique, c'est le premier site de Polynésie française inscrit au patrimoine mondial, il y a très peu de sites dans l'océan Pacifique, donc c'est aussi, comme l'a dit le président Fritch, la reconnaissance d'une culture, et moi je dirais même d'une civilisation.

**Qu'est-ce que cette inscription va changer ?**

Ça apporte beaucoup de gloire et de notoriété à l'île de Raiatea, à la Polynésie française dans son ensemble, donc on peut penser à des flux touristiques plus importants qu'à présent et donc des retombées pour les habitants, c'est un des buts et ça figure très clairement dans le dossier de demande d'inscription. Ensuite, évidemment, en contrepartie, il y a des exigences. Il faudra régulièrement rendre des rapports à l'Unesco, qui vérifiera que tout ce à quoi le gouvernement polynésien s'est engagé est bien réalisé.

**Vous parlez des retombées générées par le tourisme, mais n'y a-t-il pas aussi un risque de voir le site se dégrader ?**

Ça a été prévu dans le dossier, il y a tout un travail en cours pour faire un centre d'interprétation à l'entrée du site, pour revoir complètement le système de parking et surtout, il y a un paysagiste qui travaille en ce moment pour établir un circuit de visite de façon à ce que le site ne soit pas piétiné aux endroits où il ne doit pas l'être et pour canaliser les visiteurs. Il y a aussi en préparation un circuit qui va un peu plus vers l'intérieur, parce qu'il y a des belles choses à voir aussi un peu plus haut dans la vallée.

**Allez-vous maintenant travailler à la réussite de l'autre dossier de candidature polynésien, celui des Marquises ?**

C'est fort possible. Ça risque d'être un peu plus compliqué que pour Taputapuātea. Un gros travail préparatoire a été fait, mais il reste beaucoup à faire, on est encore très en amont dans la procédure. ♦

\* Icomos : le Conseil international des monuments et des sites qui se consacre à la conservation et la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel.